



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte le 30 août 2021

Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : risque d'éboulements à Sorde l'Abbaye

Madame la Préfète,

La SEPANSO Landes a participé aux travaux concernant les risques naturels et technologiques dans les Landes, lesquels ont permis la publication en 2011 d'un document synthétique en 2011 présentant l'inventaire des risques identifiés. Comme vous le savez nous avons continué à étudier ce dossier.

Je souhaite par la présente attirer votre attention sur une situation très préoccupante que je suis attentivement sur la falaise du Pastou de Sorde l'Abbaye. Le document de 2011 indique d'ailleurs qu'il y a des risques pour les cavités de cette commune, lesquelles présentent un intérêt archéologique bien connu depuis les fouilles du professeur Haramburu révélant l'occupation humaine du site il y a 15 à 12 millénaires (grotte Durruty)

Permettez-moi toutefois d'attirer solennellement votre attention sur un site qui est occupé actuellement par Monsieur Alain Bareille et sa famille (2005 route de Salies – Sorde l'Abbaye). La falaise qui surplombe la propriété s'effrite et suscite nos craintes. Cette situation particulière semble résulter du fait que les boisements qui ont été exploités en haut de la falaise des Arroques (section OC 57,58,59,74 selon Géoportail) n'ont pas donné lieu au reboisement pourtant obligatoire délai de 5 ans. En conséquence les eaux météoriques, non absorbées par la végétation, s'infiltrant et délitent les roches.

Je vous invite à examiner les photos ci-jointes que j'ai prises le 25 août pour vous convaincre de faire étudier cette situation de péril par vos services. Ce dossier intéresse à la fois des habitants, mais aussi toutes les personnes qui s'intéressent à notre patrimoine archéologique.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à ce nouveau dossier, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL

Copie à :

- **Mme le Maire de Sorde l'Abbaye**
- **Madame Rachel Durquety, conseillère départementale**



